Pour s’y retrouver dans tout ce qui a été dit et fait depuis quatre ans, j’ai pris, au fil des évènements, des notes afin de conserver quelques points de repère chronologiques :

**Tout d’abord, je me présente : Marie Jeanson**

Adhérente à l’ANPL depuis 1995, j’adhérais également à l’époque au Syndicat d’élevage du Poney Landais des Barthes, présidé par le Dr Sagot- Duvauroux, et à l’Association Départementale du Poney Landais. Mon idée était que tous ces gens se parlent, et ça n’a pas mal marché !

J’avais à l’époque une poulinière, Turquoise Landaise, saillie par Qéribus du Lac.

Assez vite après, je suis entrée au Conseil d’Administration de l’ANPL. Il s’appellera « **CA »** dans la suite de mon récit, car vous verrez que j’en parle souvent… J’ai secondé, de mon mieux, Anne-Marie HENRION quand elle était Présidente, nous avons initié le plan d’élevage et le projet Equisave avec Monsieur Randriamampita, du Haras de Gelos, ainsi que le projet des aides du Conseil Général des Landes, pour lequel nous avons longuement négocié avec l’Association Départementale du PL, au péril de notre sérénité…

Depuis toujours, j’ai travaillé dans le cadre de mon élevage à maintenir une diversité génétique correcte, à faire la promotion du poney LANDAIS, à rencontrer et communiquer avec les éleveurs et utilisateurs que je croisais au gré des manifestations. Quelques exemples :

En 97 j’achète Hardi, 24 ans, que je fais approuver étalon, et qui fera chez moi quelques jolis poulains pleins de feu !! Cet ancien champion de France de CSO a maintenant deux filles championnes de France :

Pomme de Pin du Lio, en attelage amateur en paire, et Nitouche du Lio, en pony-games.

Chaque année mon poney-club va à Lamotte-Beuvron avec plusieurs poneys Landais qui se comportent toujours bien.

En 2010, j’ai engagé au CCI de Pau dans l’épreuve poneys une équipe de 4 poneys Landais B qui ont remporté leur concours complet haut la main. Le stand de l’ANPL était à 50 mètres de la remise des prix, mais personne n’a jugé bon de se déplacer…

Aujourd’hui, mon élevage compte quatre étalons, dans des lignées peu utilisées, une dizaine de poulinières, et actuellement huit ou neuf poulains et pouliches. Environ quarante poulains Landais sont nés au Grand Lio depuis 20 ans.

Etc, etc…

**Mais ce n’est pas ça qui nous intéresse :**

Pour ce qui est de l’ANPL, c’est en 2005, au moment où l’argent de tous ces programmes de soutien à la race allait enfin couler à flots, que Anne-Marie HENRION a quitté la Présidence, en proposant Marie-Hélène Hériard pour la remplacer. Je ne pensais pas que MHH serait la plus pertinente des Présidentes, mais j’ai respecté le voeu du CA, et la proposition de AMH, et j’ai continué au sein du CA à soutenir la politique de l’ANPL.

**Naturellement, dans tout ce que je vous expose ici, il n’y a que des faits étayés par des documents officiels, relevés bancaires, bordereaux, convocations, et comptes-rendus publiés et validés par l’ANPL elle-même ! Ces documents sont à votre disposition sur simple demande, j’en dresse la liste à la fin de ce récit. Leur existence est signalée par un \* dans le texte.**

*Ici une parenthèse, pour vous expliquer un peu le système qui règne en Aquitaine (anglo, pottok, Landais, et tant d’autres) : profiter des subventions, cela fonctionne comme dans une pyramide de coupes de champagne : les coupes du dessus sont sûres d’être servies vite, bien et souvent. En bas, c’est presque toujours la sécheresse. Donc il faut être en haut, et y rester, mais ce n’est possible qu’en s’appuyant sur une base large, stable, et peu critique, la fameuse majorité silencieuse. Vous, moi, plus une multitude d’associations gigognes, destinées à élargir et à stabiliser cette base.*

C’était souvent un peu obscur, nous passions un temps non négligeable en CA à écouter la Présidente nous expliquer pourquoi il était urgent, vital, d’adhérer à telle ou telle Fédération toute neuve, qui allait enfin assurer au mieux notre “représentativité”, c’était le grand mot-clé, le Graal, le nirvâna du poney Landais, d’être “représentativisé”…En fait, chaque organe supplémentaire auquel nous adhérions était un nouvel étage de la pyramide, mais nos décideurs y montaient sans nous, et bien sûr sans les poneys…

Aujourd’hui Véronique Monteil, actuelle Présidente de l’ANPL, a parachevé ce travail d’empilement, et l’ANPL adhère à l’AECA\* (dont Véronique Monteil est Trésorière) pour la représentation régionale, et au niveau national l’ANPL adhère aussi à “Les Chevaux de Territoire”\* ( dont VM est vice–Présidente ) et Les Chevaux de Territoire adhèrent à “La Société Française des Equidés de Travail”\* (ainsi que France Trait et Anes et Mulets) dont VM est Secrétaire-adjointe, mais elle occupe ce poste en tant que vice-Présidente des Chevaux de Territoire : plus question d’ANPL, trop « bouseux », les poneys Landais sont restés deux étages en dessous. On voit bien qui est en haut, et qui est en bas, d’ailleurs le poney Landais, on ne le voit même plus, noyé dans ce fatras…

J’avais dans l’association à l’époque précédente (de 2005 à 2010) un petit rôle, mais qui m’intéressait, celui d’informer les éleveurs sur la génétique, car les problèmes de consanguinité étaient déjà en augmentation.

L’ANPL était alors présente sur tous les Salons possibles, et la Présidente consacrait beaucoup de temps à des réunions parisiennes. Et plus nous étions “représentés”, plus le nombre des naissances en pure race diminuait\*. On a alors augmenté la cotisation…et diminué du coup le nombre d’adhérents\* !

Bref en 2010, quand MHH nous a annoncé en CA qu’elle ne souhaitait plus présider l’association, il n’y avait personne pour reprendre la patate chaude qu’elle était devenue.

A cette époque, MHH avait déjà quitté le poste de chargée de mission salariée qu’elle occupait à la FPPC, Fédération elle aussi chrono et europhage à laquelle elle avait fourni obligeamment une Trésorière\*, celle de l’ANPL, et un webmaster\*, celui de l’ANPL. Trésorière dont le rôle principal était, tout comme à l’ANPL, de rembourser à MHH ses nombreuses notes de frais\*.

Elle briguait (et a obtenu en 2010) un poste salarié à l’AECA, association aquitaine tentaculaire destinée à permettre la conquête du Conseil des Equidés d’Aquitaine\*, autre filtre à subventions bien placé dans la pyramide, mais ce poste était incompatible avec son rôle de Présidente de l’ANPL, d’où sa démission express avant l’AG de 2010.

**L’après 28 MARS 2010**

Le 28 mars 2010, donc, Assemblée Générale de l’ANPL à Rivière, chez Véronique Monteil(VM). Elle est absente, pour cause de compétition.

Lors du précédent CA, Marie-Hélène Hériard (MHH) nous a annoncé qu’elle quittait la présidence de l’Association « pour des raisons professionnelles ». Elle ne propose pas de successeur, et le jour de l’AG, personne ne se présente tout d’abord. Comme j’ai été contactée avant l’AG par plusieurs personnes du CA, et qu’elles m’ont toutes demandé de me présenter, je finis par lever la main, et je suis élue à l’unanimité. Toute contente, je pense pouvoir enfin appliquer mes idées, mettre au premier plan les sujets vitaux pour la race que sont l’augmentation des naissances, la lutte contre la consanguinité, le lien entre les éleveurs…

Les trois premières semaines, tout va bien. Je reçois peu de courrier, essentiellement quelques mails transmis par MHH\*, dans lesquels elle me dit ce que je dois faire ; je ne vois rien de mal à ça. Mais quand je veux m’impliquer davantage dans les activités de l’association, ça se gâte brusquement.

**Le premier déclic**

Le 28 avril 2010, je reçois un coup de fil de Frédéric Morand, Président du Conseil des Équidés d’Aquitaine (CEA), qui me demande si je viens le lendemain à Bordeaux, pour l’AG du CEA. N’ayant pas reçu de convocation, j’ignorais l’existence de cette AG, et ne savais même pas que l’ANPL siégeait au CEA. Je lui réponds négativement, je suis en plein stage de poney.

Pour ne pas laisser vide la chaise de l’ANPL, j’envoie quand même par mail à Frédéric un pouvoir\* pour l’AG.

Le même soir, coup de fil de MHH, qui devait me transmettre les documents nécessaires à la gestion de l’association, et qui décommande, trop de travail… Réalisant soudain que la convocation du CEA a bien dû arriver quelque part (et donc forcément, chez elle ), je lui demande si nous n’avons pas un dossier en cours, ou une réunion urgente, et si cette transmission de dossiers peut attendre quelques jours. Elle m’assure que oui, rien ne presse, on se voit le lundi suivant.

**Je commence à atterrir…**

Pendant qu’elle parle, à son ton de voix, je comprends qu’elle est en train de me mentir, avec un naturel inquiétant, et qu’il va me falloir atterrir rapidement pour ne pas me retrouver responsable fantôme d’une association dont je ne sais finalement pas grand-chose.

Le lendemain, cela se confirme : en fait MHH est bel et bien à Bordeaux, où elle compte représenter l’ANPL à cette fameuse AG, sans mandat, sans me le dire, alors que nous étions au téléphone la veille au soir. Seulement, au cours de la réunion, après quelques minutes, le Président Morand lui demande de ne plus s’exprimer au nom de l’ANPL, en lui montrant le pouvoir qu’il avait reçu de moi la veille…

Un orage de colère se déchaîne alors : les messages\* de MHH se succèdent sur mon téléphone, d’abord amicaux, puis suppliants, et enfin menaçants. Pour moi, je ne comprends pas pourquoi elle ne m’en a pas parlé, ni pourquoi ça a l’air si grave…

En fait, je l’apprendrai plus tard, MHH est en train d’être embauchée par une Association d’éleveurs, l’AECA. Or, ce poste étant incompatible avec la Présidence de l’ANPL, MHH a dû en démissionner pour pouvoir être embauchée. Mais l’AECA a besoin de la voix de l’ANPL pour prendre le pouvoir (la majorité) au CEA, il faut donc être sûr que l’Association va voter comme prévu, le moyen le plus sûr est que ce soit MHH qui vote ! D’où cette dissimulation, qui n’est que la première (la première que j’aie détectée !) d’une longue série.

L’atmosphère à partir de là change radicalement. Mon statut de potiche posée là pour que MHH continue à présider comme si de rien n’était vole en éclats, parce que je commence à poser des questions. A la Trésorière, d’abord.

J’aimerais savoir de quels organismes nous sommes membres, par exemple, pour savoir quelles convocations je suis censée recevoir ! N’obtenant pas de réponse, du moins pas de réponse publiable, je demande donc les comptes, les relevés bancaires. Je demande même à quelle banque nous sommes (ça peut être utile, pour présider une association, de savoir où est le compte en banque !!!). Mais tous les documents bancaires arrivent chez la Trésorière, et elle n’est pas décidée à communiquer quoi que ce soit. Je dois lui faire confiance (ce sont ses termes, martelés à grands cris lors d’un CA\* mémorable, le 18 mai 2010).

Au cours de cette même réunion, MHH réclame, exige, d’être nommée représentante de l’ANPL au niveau régional, ce que je refuse, souhaitant voir par moi-même pourquoi tout cela est si tendu. Alors la moitié du CA quitte la réunion prématurément. L’atmosphère redevient courtoise, et nous finissons le CA en décidant de faire un tour à la banque pour, entre autres, jeter un œil sur les relevés, afin de comprendre ce qui motive tant de nervosité et d’agressivité.

Nous trouvons une après-midi début juin, pour aller au Crédit Agricole de Dax, c’est là qu’est le compte de l’ANPL, quelques coups de fil m’ont permis de le découvrir.

Je m’y rends le 10 juin avec Alexia Miramont, Secrétaire de l’Association. Nous rencontrons le responsable du compte, qui ne fait aucune difficulté pour me permettre de modifier les détenteurs de signatures sur le compte, commander un chéquier à mon nom, et modifier l’adresse d’envoi des relevés. Ainsi, je mets à l’abri le compte, jusqu’à trouver une Trésorière coopérative, du moins c’est ce que je crois.

Le banquier me prévient : il faudra que je revienne chercher les relevés depuis trois ans, que je lui ai demandé de me fournir , ainsi que le chéquier, le Crédit Agricole ne les envoie jamais par la Poste.

Je souhaite aussi faire opposition sur les 2 chéquiers en circulation, ne sachant pas entre quelles mains ils sont, ni à quoi ils sont utilisés. Le banquier acquiesce, mais il doit préparer le document, je le signerai en venant chercher le chéquier. Tout étant réglé, nous prenons congé. Bonne chose de faite !

Du moins, je le crois. Mais entre temps, un CA\* s’est réuni sans moi, et bien que ce ne soit pas inscrit à l’ordre du jour, la majorité des présents (majorité bidouillée pour les besoins de la cause) a décidé de me révoquer, et de nommer à ma place Véronique Monteil comme Présidente.

**11 juin 2010 : je reçois (mail) le Compte-Rendu\* du CA : c’est la fin de mon mandat (deux mois et une semaine).**

A la minute où j’apprends cette décision, je cesse toute activité liée à l’ANPL, ne souhaitant pas empêcher VM de présider, si sa nomination est valable.

Je ne retourne donc pas à la banque, je ne signe pas les demandes d’opposition, et ne récupère pas non plus le chéquier.

La semaine du 14 au 19 juin, la Trésorière, Sandrine Guillemot (SG) s’aperçoit, en voulant faire un virement à MHH avec le compte de l’ANPL, que ses codes internet ne fonctionnent plus. Elle va le 19 juin à la banque, où le banquier lui raconte notre visite. Elle raconte cela en CA le 27 juillet, c’est dans le compte-rendu\*.

Curieusement, c’est à la suite de cette visite de SG à la banque, dix jours après la mienne, que les oppositions que j’avais demandées sur les chéquiers sont effectuées\* (non signées, mais datées du 19 juin), et que je reçois par la Poste le chéquier\* à mes nom et adresse que j’avais commandé, mais jamais réclamé. (Il a ensuite été déposé par moi chez l’huissier, intact.)

Je manquais d’informations concernant la suite donnée à mes deux demandes d’opposition, et c’est l’avocat de l’ANPL qui me les a fournies, fin 2012 : les bordereaux d’opposition sont dans les pièces versées au dossier par M° Gallardo, alors que la procédure est déjà bien avancée.

Le premier bordereau\* est daté du 19 juin 2010, signé … du banquier, à l’emplacement où j’aurais du signer !! L’adresse de l’association y est redevenue celle de SG, alors que j’avais fait un changement d’adresse le 10 juin.

Idem pour le deuxième\*, à ceci près qu’il n’est pas signé du tout.

Quant au troisième bordereau\*, il est daté du 26 juin et signé SG.

Ces documents montrent bien le déroulement des faits : on m’attribue des actions que je n’ai pas commises, pour me charger de tous les maux. C’est ridicule, grossièrement fait. Personne ne peut croire de telles âneries, surtout quand les preuves du contraire traînent partout !

Nouveau CA fin juillet. La convocation\* arrive après mon départ à Marquèze, où je suis avec un groupe d’enfants et de poneys Landais, et le CA est également programmé pendant cette période où je ne peux pas me libérer.

Le compte-rendu\* du CA nous parvient une semaine après, il y est question de « l’affaire Jeanson-Miramont »…ça fait peur ! Il y est écrit, en toutes lettres, que j’aurais, avec l’aide de ma complice, Alexia, détourné des fonds de l’ANPL\*. Les fonds en question : le montant des trois oppositions effectuées sur le compte de l’ANPL en juin, (par Sandrine Guillemot, je le sais maintenant). Total de ces soi-disant malversations : 96 € \*.

Suit une convocation\* mystérieuse à une réunion du Bureau à Tartas début août, le jour du concours des étalons Landais, une convocation sans ordre du jour, à laquelle Alexia et moi refusons de nous rendre, et puis … plus rien, pas de réunion de CA, pas d’info aux éleveurs… jusqu’en mars 2011 !!!

Rien sur le site, rien au mail, rien au courrier. Personne ne me réclame ces 96 € avec lesquels j’ai certainement fait une java carabinée, avec ma complice, rappelons-le … le grand calme plat.

**2011 : nous tentons quelque chose.**

Début 2011, nous sommes un certain nombre à penser que cette association fonctionne de plus en plus mal. Pas de contact avec les adhérents, pas de projets, un site internet figé et vide de tout contenu intéressant pour les éleveurs ou les sympathisants de la race Landaise…

Nous faisons à la Présidente un courrier\* demandant la tenue d’une Assemblée Générale Extraordinaire. Pour cela, il faut une demande émanant de 50 % des adhérents. Nous lui adressons donc, par huissier afin que les choses soient incontestables, 25 bulletins d’adhésion\*, les chèques correspondants\*, et 25 lettres\* de demande d’AGE. Nous souhaitons une modification des statuts, de façon à faire disparaître le CA, pour simplifier la gestion de l’association, et nous joignons un exemplaire des statuts que nous souhaitons voir proposer aux adhérents. Nous sommes fin février, presque personne n’a encore renouvelé son adhésion, en effet la plupart des adhérents le font à l’occasion de l’AG, qui n’est même pas encore programmée.

Quelques jours après, grâce à cette action, ça bouge enfin ! je reçois une convocation\* pour un CA à Rivière. A l’ordre du jour : date de l’AG, date de l’AGE (ah, ils ont lu notre courrier !),… et « affaire Jeanson Miramont », sans plus de détails !

Ce CA est en fait un tribunal qui va procéder à notre exclusion. Là non plus, rien sur l’ordre du jour ne laisser envisager cette mesure, mais le but est bien celui-là. Après les autres points de l’ordre du jour, qui nous permettent d’apprendre que l’AG et l’AGE sont fixées à Dax le 2 avril 2011, Alexia et moi sommes accusées de vol, tout simplement.

On me met sous le nez le relevé bancaire\* de l ‘ANPL pour juin 2010, où figurent les trois prélèvements pour trois oppositions, c’est apparemment mon crime. A cette époque, je n’ai pas encore reçu de M° GALLARDO le détail des dates de ces oppositions, et aucun moyen de réaliser que c’est un montage tordu pour bricoler une raison de m’éjecter.

Nous sommes donc exclues, l’une après l’autre, puis l’éventualité de poursuites judiciaires est mise aux voix, et adoptée, contrairement à ce qu’indiquera plus tard le compte-rendu\* de cette réunion. D’ailleurs, bien qu’exclues, nous sommes encore présentes, … et on nous fait voter ce point\* !!!

Nous quittons ensuite la pièce, Alexia Miramont, Marie-Françoise Lawton, Séverine Dupuy et moi.

Rendez-vous à l’AG !

Quand la convocation\* pour les deux AG arrive, quelle surprise ! L’AGE est prévue, soit, mais pas du tout pour voter les statuts que nous avions envoyés à la Présidente, l’ordre du jour que notre lettre collective réclamait n’est pas respecté\*.

A ce stade, je demande une ordonnance du juge pour permettre qu’un huissier soit présent afin de constater les discordances entre nos demandes et ce qui en a été fait.

J’obtiens cette ordonnance\*, le non-respect des statuts est patent.

Le jour dit, nous sommes nombreux à venir à Dax pour obtenir enfin que l’ANPL fonctionne dans le respect de ses membres, de ses statuts, de la loi française !

Je suis refoulée à l’entrée de l’AG\* ordinaire. Pourtant je me présente en tant que gérante de l’EARL PONEY LANDES, adhérent déjà ancien de l’ANPL, mais, dixit Alain Chachour « c’est ma personne physique qui est non grata ». L’huissier, arrivé un peu en avance, prend des notes. Du coup, comme l’EARL avait deux pouvoirs qu’elle ne peut utiliser, cela fait deux adhérents de plus qui sont privés d’AG. Nous remarquons avec surprise dans l’assistance, quelques personnes de l’AECA, qui vont prendre part aux votes, aux débats, quelquefois même les diriger.

Ne souhaitant pas faire d’esclandre, je rédige un pouvoir de l’EARL PL que je confie à une adhérente.

Et nous attendons dehors, en compagnie de l’huissier, l’heure de l’AGE. Nous arrivons à une trentaine, avec chacun un ou deux pouvoirs, ce qui fait en tout environ 65 adhérents.

L’AGO\* se déroule, dans un calme relatif. Certains adhérents posent des questions sur la situation. Ils sont alors emmenés dans une pièce annexe, où une personne étrangère à l’Association leur peint de moi un tableau édifiant, je serais manipulée par des forces occultes venues d’autres associations pour détruire la belle harmonie de l’ANPL. Mais apparemment, on ne peut pas en parler devant tout le monde, ni mettre cet aparté, d’ailleurs, au compte-rendu de l’AG\*, c’est pourquoi il s’est déroulé dans une autre pièce.

Pour la première fois de son histoire, l’ANPL ne vote pas à l’unanimité les rapports, moral et financier. IL y a des abstentions, et des voix contre. Cela semble peu important, mais c’est très significatif\*.

Et, suite à une question d’un adhérent, je suis nommément, publiquement et formellement, accusée de vol\* par l’ex-présidente.

L’AG prend du retard. L’AGE\* est convoquée pour 18h, mais les portes restent closes. Vers 18 h 20, nous tentons d’entrer, mais sommes refoulés : l’AG n’est pas finie.

Heureusement l’huissier veille, et note tout\*, car on nous reprochera ensuite de ne pas nous être présentés à l’heure à l’AGE !!!

Quand les portes s’ouvrent enfin, il est donc largement 18 h 20\*, et nous tentons de faire enregistrer les adhésions dont nous sommes porteurs. Mais l’équipe en place ne l’entend pas de cette oreille, sachant très bien que nous sommes très largement majoritaires, et que nous accepter, c’est perdre le contrôle de la situation, de l’association, et devoir rendre des comptes.

Les adhésions nouvelles sont donc toutes refusées\*, en contradiction avec les statuts, et l’AGE se déroule dans le chaos\*, sans que nous puissions intervenir. Des statuts sont mis aux voix, mais ces statuts ne correspondent pas à ceux que nous avions demandé à l’association de faire voter\*.

L’huissier, qui a enfin pu entrer dans la pièce, malgré menaces et insultes, rédige un PV\* accablant pour l’équipe de l’ANPL, qui mène l’AGE au mépris de toute légalité, au mépris même de ses propres statuts.

A cette époque, consciente de mes lacunes, j’ai déjà depuis quelque temps pris contact avec un avocat qui suit le déroulement des événements, et va nous aider à remettre si cela est possible un jour, de l’ordre dans l’association.

**Nous appelons la justice à l’aide :**

C’est l’objet de la procédure\* que huit personnes de l’ANPL ont initiée à la suite de ces évènements : nous demandons l’annulation des décisions et des débats qui ne sont pas corrects, le point de départ étant ma révocation, puis nos exclusions (AM et moi), puis ces AG invraisemblables.

La procédure commence en avril 2011, et l’affaire ne sera jugée finalement qu’en décembre 2013, car pendant 2 ans et demi, l’avocat de l’ANPL mettra tout son talent à retarder les décisions, en rajoutant dans le dossier au dernier moment des paquets de documents supplémentaires\*, dont certains sans rapport avec l’ANPL, afin de différer le jugement. Le but est double : délayer dans le temps, pour décourager l’adversaire, et retarder au maximum l’échéance, en cas d’échec. Le champagne doit être bon…

Aujourd’hui le jugement est tombé\*, le Tribunal confirme mon exclusion, car apparemment j’aurais dû me rendre à ce CA de juin 2010, pour pouvoir en contester les décisions, et, ce qui est plus important pour l’ANPL, il annule les deux AG de 2011.

Aussitôt le jugement connu, je me rends chez V M pour voir dans quel état d’esprit elle est, et si nous pouvons reparler ensemble de l’avenir du poney Landais.

**Compte-rendu (écrit par moi le lendemain):**

*Dimanche 22 décembre 2013 j’appelle VM pour lui demander si elle veut bien me recevoir. Elle est d’accord, et après un échange sur les rares dates possibles; on convient de ce soir vers 18 h. Je me rends donc à Rivière.*

*En arrivant, Véronique Guichenay est là, qui va assister à notre entretien. Je dis à VM que j’aimerais si possible qu’on reparte du bon pied, et qu’on unisse nos forces pour le bien des poneys landais.*

*Pourquoi pas, me répond VM. Mais quand je parle du jugement, elle m’explique que « l’ANPL a gagné, pour trois décisions sur quatre le jugement leur donne raison, et qu’il va juste falloir refaire les AG 2011, que c’est l’avocat qui va se charger de tout, on va convoquer les adhérents 2013, et hop, plié ! On ne parle plus de rien, et tout va bien ».*

*Ensuite, VM m’explique qu’elle fait un énorme travail depuis trois ans, et comme je continue à poser des questions pour savoir un peu où on en est, elle me dépeint la situation, je n’ai même plus à demander, ça sort tout seul . ( Je suis allée ensuite sur internet pour vous donner les bons noms.) En résumé :*

* *l’ANPL est maintenant membre de la* ***Fédération des Chevaux de Territoires****, qui comprend : le cheval corse, le castillonnais, le pottok, le mérens, le henson, le camargue, le cheval d’Auvergne, et donc le landais. Je crois me rappeler que dans l’énoncé de tous ses titres VM me dit qu’elle est vice-Présidente de cette Fédération , mais je n’en ai trouvé confirmation nulle part, on ne trouve aucun renseignement sur les dirigeants, y compris sur leur site, et quand on clique sur poney landais, on retombe sur le site des landais à* ***l’AECA,*** *plein de toiles d’araignées.*
* *Cette Fédération , ainsi que* ***France Trait*** *et* ***France Anes et Mulets****, adhère à la* ***Société Française des Équidés de Travail (SFET)****, qui regroupe les équidés à vocation agricole, et dont VM est Secrétaire-adjointe* ***en tant que représentante de la FCTerritoires****…Et même chose que pour la* ***FCT*** *en ce qui concerne le site internet de l’association…*
* *Et, ne l’oublions pas (sinon de toute façon elle te le rappelle), VM est Trésorière de l’AECA, association régionale d’éleveurs aquitains.*

*Tout cela donne beaucoup de travail à VM, vous pensez, plein de réunions, tout le temps à Paris…. On se croirait au temps de MHH, non ?*

*(Maintenant sur les mails, la signature de VM, avec tous ses titres, prend plus de place que les activités annuelles de l’association\* …)*

*Et les poneys , pendant ce temps ? Là, ça coince un peu. Mais VM a la solution : elle pense que « les éleveurs doivent se débrouiller »…*

*J’aborde le sujet des poneys trotteurs : VM n’en pense aucun bien, « ils » veulent mettre des étalons performants sur des juments trotteuses, notre génétique serait gaspillée. Pas une pensée pour la pub que pourrait nous faire l’investissement de l’association nationale dans ce débouché des courses poney.*

*J’aborde justement le problème de la génétique. Pour VM , iln’y a pas de problème, et puis on ne peut pas obliger les éleveurs à faire saillir leurs ponettes par des étalons qu’ils ne veulent pas utiliser. Sujet clos.*

*Quand j’aborde la question des infos pour les éleveurs, en disant que par exemple nous ne savons pas où trouver l’info sur les dates limites de dépôt des dossiers pour l’approbation des étalons, elle me dit carrément que je peux mettre sur poney40 la date du 1er mars… C’est déjà fait depuis longtemps .*

*De là à penser que l’ANPL envoie les gens chercher les infos sur poney40… Ç’en est drôle, à force d’être ridicule …*

*VM me dit ensuite que sur un CA a 12 places où il n’y a que 8 élus, elles sont en fait trois pour faire le travail, je pense que ce sont VG et Nadine Bruno les deux autres, Michel Bruno se chargeant de juger les poneys en concours.*

*Puis elle me propose de retravailler avec elle, me disant carrément que « pour le poney landais,* ***l’association est en manque d’idées et de projets****, alors que pour ce qui est des aides, il y a tout ce qu’il faut, et que pour ce qui n’est pas euro-compatible, l’ANPL a un trésor de guerre » !!!*

*Nous nous séparons en termes corrects, je lui dis que je ne prends aucune décision immédiatement, en tout cas pas seule, et que je vais réfléchir. Elle me répond au moins trois fois que je dois « analyser » ce qu’elle m’a dit, et je rentre chez moi assez inquiète de la tournure que ça prend.*

*Le poney Landais ne sortira pas vivant d’une absence aussi totale de gestion de la race. On ne peut pas espérer d ‘amélioration, que ce soit pour la génétique, le nombre de naissances, le lien entre éleveurs, avec ces personnes et leur fonctionnement obtus. Tout est basé sur la « représentativité », comme au temps de MHH, mais ce qu’on est censé « représentativiser » , le poney landais, passe au second ou même troisième plan.*

Quelques questions qui vous brûlent les lèvres :

**Pourquoi je m’énerve comme ça sur des broutilles associatives ?**

Ce ne sont pas des broutilles, car suite à ces dysfonctionnements:

- Alexia, privée d’adhésion ANPL, est par conséquent privée de plan d’élevage\*, qui court sur plusieurs années, et elle devra probablement rembourser 2 ou 3000 euros.

- les éleveurs sont trompés depuis des années, et ne peuvent profiter d’une association qui serait réellement à leur service, consacrée pleinement à la défense de la race. Pour beaucoup, ils ont cessé d’adhérer à l’ANPL\*, et ne voient pas la différence avec avant !!!

- les statistiques sont catastrophiques, on passse de 54 naissances à 33 en 2013\*, idem pour le nombre des élevages\*, une visite sur harasire (stat et cartes) est édifiante à ce sujet. La seule chose qui augmente, c’est le taux de consanguinité\* !

- Je suis quand même accusée de détournement de fonds\* par une association (elle ne me poursuit pas, d’ailleurs, c’est curieux…) pour laquelle je me dévouais depuis 16 ans … et personne n’a démenti, ni trouvé ça répugnant, ni même simplement admis que c’était faux…

- les adhérents qui souhaitent participer à la vie de l’association ne peuvent pas le faire, ne sont pas fédérés, pas écoutés, ils paient 60 € pour rien. Ils votent par exemple chaque année, en approuvant le bilan financier, l’entretien exorbitant du site internet\*, qui n’a pas été remis à jour depuis trois ans, et qui ne sert à rien.

- des sujets essentiels comme la consanguinité, l’augmentation des naissances, le lien à entretenir entre les éleveurs, ne sont tout simplement pas traités par l’ANPL, et ceci depuis plusieurs années maintenant.

- la France prévoit de créer une race de poneys trotteurs\*, alors que le poney Landais attend, et périclite, malgré son évidente adéquation avec ce projet…

etc etc etc

**Est-ce que je ne suis pas en train de m’accrocher au pouvoir ?**

Bien sûr que non. Le pouvoir n’a aucun intérêt, si on n’est pas intéressé. Je milite depuis assez longtemps chez les Landais pour qu’on me connaisse, et qu’on sache que mes projets et mes actes sont tous au service de la race\*.

Aujourd’hui, en ce moment, le pouvoir ne sert qu’à siéger, à camper sous la douche de champagne, et le poney Landais crève dans l’indifférence.

**Il y a toujours eu à l ‘ANPL des problèmes de personnes**

Oui, mais là il s’est passé autre chose. Comment expliquer que l’ex-Présidente et l’ex-Trésorière se soient « passionnées » pour le poney Landais, justement pendant la période où les finances étaient florissantes, puis dès que j’ai commencé à poser des questions un peu précises, se soient débarrassées en catastrophe de leurs derniers Landais, et aient « quitté le navire » aussi prestement ?

Avant, les gens avaient des avis différents, mais tout le monde arrivait à se parler, et le but était commun. Et on débattait entre éleveurs exclusivement. On se retrouvait toujours autour des poneys Landais, même après des réunions « animées ». Il n’y avait qu’un sujet.

Aujourd’hui, **le poney Landais n’est plus au cœur du débat**, et c’est très grave venant d’une association qui a un mandat exclusif de gestion de cette race.

On pourrait parler de problème de personnes si cette dérive ne concernait que l’ANPL. Malheureusement, toute l’Aquitaine est gangrenée…

Ces histoires d’entente plus ou moins claire avec d’autres structures aux objectifs financiers évidents, et aux méthodes douteuses, ont pris trop d’importance et pourrissent l’ambiance, le débat, les gens.

Elles ont fait oublier à l’ANPL ce qui est son devoir, et c’est ça qui ne peut plus durer sans conduire à la disparition de la race Landaise.

NB : Les \* semés ça et là dans l’historique indiquent que nous avons en main les documents, émanant pour la plupart de l’ANPL, qui prouvent ce que nous affirmons.